

IV.
Lettre de
la Cour de
Francfort
au Roi
d'Angle-
terre.

» raisons & les motifs allégués par le Roi de
 » la Grande Bretagne dans sa dernière Lettre,
 » assez convaincans pour pouvoir se persuader,
 » que l'honneur & la dignité de l'Empire, ne
 » courent aucun danger dans l'affaire dont il
 » est question. Le nœud de cette affaire ne dé-
 » pend point de quelques questions incidentes,
 » mises au hazard sur le tapis, mais des que-
 » stions principales qui mettent la chose dans
 » tout son jour : Elles se réduisent à ceci :
 » *Que Sa Majesté Britannique, conjointement avec*
 » *les autres Electeurs, a élu Sa Majesté Impériale*
 » *pour Chef de l'Empire : Que tout l'Empire l'a*
 » *reçue, sans aucune contradiction, en cette qua-*
 » *lité, & que toutes les Puissances étrangères l'y*
 » *ont reconnuë : Que Sa Dilection la Grande Du-*
 » *chesse de Toscane refuse seule de l'y reconnoître ;*
 » *& que non contente de déclarer nul & inva-*
 » *lide tout ce qui a raport à l'élection, elle exige*
 » *que l'on admette parmi les actes du Collège*
 » *Electoral, des pièces & déclarations qui annul-*
 » *lent & détruisent l'ouvrage même de ce Collège.*
 » L'Empereur laisse au jugement de tout le
 » monde impartial, si un Membre aussi confi-
 » dérable du Collège Electoral & de l'Empire
 » que l'est le Roi de la Grande-Bretagne, peut
 » approuver, soutenir & défendre ce qui casse
 » & annule son propre fait & celui des autres
 » Electeurs, & le déclare contraire aux Loix :
 » Que si son élection est invalide comme Sa
 » Majesté Britannique ne sauroit en disconve-
 » nir, il n'est pas possible de protéger des pié-
 » ces qui la déclarent nulle : Que si ces pièces
 » doivent passer pour valides, & être reçues
 » comme telles, Sa Majesté Impériale demande
 » comment il est possible de concilier pareille
 » chose